

Droit congolais de l'enseignement supérieur, universitaire et de la recherche scientifique de 1954 à ce jour

Le Droit congolais de l'Enseignement supérieur, universitaire et de la Recherche scientifique a été inspiré de l'ouvrage de M^{gr} Tharcisse TSHIBANGU TSHISHIKU, intitulé « UNIVERSITE CONGOLAISE » (étapes historiques, situation actuelle et défis à relever). En effet, tout membre du Comité de Gestion d'un Etablissement d'Enseignement Supérieur, Universitaire et de la Recherche Scientifique (ESURS) dès sa nomination devrait être préoccupé des textes régissant le secteur de l'éducation du supérieur et de la recherche scientifique.

Cet ouvrage vient combler le vide en République démocratique du Congo. Il s'agit d'une compilation des textes législatifs et réglementaires depuis 1954. Ils ne sont pas annotés car l'objectif est de collecter les principaux textes juridiques de l'ESURS pour une meilleure gouvernance universitaire.

Ce livre fondamental aidera les gestionnaires des Universités congolaises et des Centres de Recherches.

C'est un précis inédit de droit et d'histoire juridique de l'Enseignement supérieur et universitaire en République Démocratique du Congo: il se devait d'être à la disposition des organes de l'ESURS et de tout Congolais.



Docteur et Maître en théologie de la prestigieuse Université de Louvain, M^{gr} Tharcisse TSHIBANGU TSHISHIKU a enseigné la théologie à l'Université Lovanium avant d'être nommé tour à tour Vice-Recteur et Recteur de la même Université. En 1971, lors de la nationalisation de l'Enseignement supérieur et universitaire, il fut chargé d'organiser et de diriger l'Université Nationale du Zaïre. Actuellement, il est Chancelier-

Président du Conseil d'Administration des Universités du Congo, Membre du Haut Conseil de la Francophonie, Président de la Fondation Prospective-Africaine, Directeur Général de l'Institut National d'Etudes Prospectives (INADEP) et Evêque Emérite du Diocèse de MBUJI-MAYI (Kasaï-Oriental) en République Démocratique du Congo.



Dieudonné KALINDYE BYANJIRA est le premier docteur congolais en Droits de l'Homme de l'Université Catholique de Lyon en France (1995). Professeur Ordinaire à la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa, il assume les fonctions du Directeur du Centre de Recherche Interdisciplinaire pour la promotion et la protection des Droits de l'Homme en Afrique Centrale (CRIDHAC) et Chef de Département des Droits de l'Homme. Il est auteur de plusieurs ouvrages (livres et articles scientifiques) et Recteur honoraire

du CIDEP-Université Ouverte. Sur le plan extra-académique, il est Chef de Cabinet à la Sous-Commission Permanente des Droits Collectifs et Conseiller chargé de la formation et de la vulgarisation des droits de l'homme et du droit international humanitaire à la Commission Nationale des Droits de l'Homme en République Démocratique du Congo (CNDH/RDC). Enfin, il est Activiste des Droits Humains et Directeur de l'Institut Africain des Droits de l'Homme et de la Démocratie (IADHD), ONG de droit congolais. Au niveau du Conseil d'Administration des Universités, il est Conseiller en charge des textes organiques.

Etudes africaines

Série Droit



9 782343 202570

ISBN : 978-2-343-20257-0

70 €

**Droit congolais de l'enseignement supérieur,
universitaire et de la recherche scientifique
de 1954 à ce jour**



Etudes
africaines

Série Droit

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DES UNIVERSITÉS

Droit congolais de l'enseignement supérieur, universitaire et de la recherche scientifique de 1954 à ce jour

Textes législatifs et réglementaires
compilés par D^R DIEUDONNÉ KALINDYE BYANJIRA
à l'initiative de M^{GR} THARCISSE TSHIBANGU TSHISHIKU



L'Harmattan